

Madame la directrice académique,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les questions diverses présentées par la FSU-SNUipp à la CAPD du 24 janvier.

1-Dans le cadre des LDG pour l'avancement accéléré, pouvons-vous avoir la répartition des promouvables et des promus par appréciation par circonscription ?

Dans le cadre des LDG pour la Hors classe, pouvons-nous avoir la répartition des promouvables et des promus par appréciation par circonscription ?

2-Suite à la loi Rilhac, pouvez-vous nous communiquer les nouvelles modalités concernant la liste d'aptitude des directrices d'école ? Comment va se dérouler la formation dans notre département ?

3- Stagiaires : Pouvez-vous nous communiquer des chiffres concernant :

-le nombre de PES à 100%

-le nombre de PES à 50 %

-le nombre de démission depuis la rentrée 2022

-le nombre de PES en procédure d'aide

4- Contractuel-les PE et psy EN : pouvez-vous nous donner le nombre de contractuels PE et psychologues EN ? Où sont-ils positionnés ?

Il y a-t-il eu des démissions ?

5-Dans le cadre du mouvement interdépartemental, pouvez-vous nous communiquer le nombre de demandes formulées ?

6-A la lecture du Journal du Centre du mardi 17 janvier, il y aurait un nombre important de remplaçants dans la Nièvre.

Pouvez-vous nous indiquer combien d'enseignants TR sont affectés à l'année sur un support temps plein ?

Pouvez-vous nous indiquer combien d'enseignants TR sont affectés à l'année sur des services ?

Quel est le nombre de journées non remplacées par circonscription depuis la rentrée 2022 ?

7-ASH : Quel est le nombre de départs en formation CAPPEI ?

8-Evaluations d'école : Bilan et perspectives

Pouvez-vous nous communiquer la liste des écoles qui ont été évaluées en 2021-2022 et celles prévues en 2022-2023 ?

Nous souhaiterions connaître les modalités de ces évaluations d'école et la procédure présentée aux écoles concernées.

9-Notre école, faisons-là ensemble :

Pouvez-vous nous communiquer la liste des écoles qui se sont portées candidates à ce dispositif ?

Je vous remercie et vous prie de croire, Madame la directrice académique, en notre dévouement pour le service public d'Éducation.

Coralysse Mazzotti, pour la FSU-SNUipp 58